



Face aux disparités régionales, faut-il promouvoir la mobilité ou régionaliser les salaires?



Jean Hindriks
Senior Fellow
Itinera Institute

Face aux disparités régionales dans l'Union européenne, et en Belgique en particulier, les décideurs auront à faire des choix, soit en faveur d'une plus grande mobilité de la main-d'œuvre, soit d'une plus grande flexibilité des salaires. Promouvoir la mobilité en Belgique implique une réduction significative de la fiscalité immobilière comme c'est le cas au Royaume-Uni.

Les disparités de revenus en Europe

Le Quatrième Rapport de la Commission européenne sur la cohésion économique et sociale vient de paraître (*Growing Regions, Growing Europe*, Mai 2007). Ce Rapport confirme que les disparités régionales dans l'Union européenne restent fortes. En comparant un groupe représentatif de 50 régions dans l'UE-27 et les Etats-Unis, le revenu par habitant en 2004 varie dans un rapport de 1 pour 8 en Europe contre un rapport de 1 pour 2.5 aux Etats-Unis; soit une disparité régionale des niveaux de vie trois fois plus forte en Europe. En matière d'emploi, la disparité régionale est aussi beaucoup plus forte. La différence des taux d'emploi des 10% des régions les plus riches et des 10% des régions les plus pauvres donne un écart de 60%

Face aux disparités régionales, faut-il promouvoir la mobilité ou régionaliser les salaires?

dans l'UE-27 contre seulement 22% aux Etats-Unis.

Les chiffres et les graphiques ne révèlent pas toutes les disparités territoriales dans l'UE, même lorsqu'elles n'incluent pas les nouveaux pays membres. En 2002, dernière année pour laquelle nous disposons d'un ensemble de données complètement comparable, le revenu par habitant – calculé en pouvoir d'achat – des habitants de Londres intra-muros représentait deux fois et demi la moyenne de l'Union. Inversement, le PIB par habitant de la région grecque de Dytikis atteignait à peine 50% de la moyenne européenne. Le revenu par habitant de la province du Hainaut représentait seulement 65% de la moyenne européenne (UE-15) contre un revenu par habitant dans la province d'Anvers de 140% de la moyenne européenne. Les disparités entre les pays sont un peu moins prononcées, mais elles sont loin d'être négligeables. Même en laissant de côté le Luxembourg, le revenu des Danois est de 111% de la moyenne européenne, contre 67% pour celui des Grecs. A titre indicatif, le revenu par habitant en Belgique est équivalent à la moyenne européenne.

“Si on ne veut pas d'une plus grande flexibilité salariale, alors il faut promouvoir la mobilité interne en réduisant la fiscalité immobilière Belge qui est la plus élevée des pays de l'OCDE.”

Des inégalités de revenus vers des marchés du travail différents

Ces inégalités importantes et parfois persistantes du PIB par habitant reflètent des différences de productivité¹, mais aussi de performance du marché de l'emploi. Le taux de chômage va de 11,4% en Espagne à 2,2% aux Pays-Bas; au niveau régional, les écarts se creusent, avec un taux de 27% dans la région de Halle en Allemagne contre 2,2% à Utrecht (Pays-Bas). Plus inquiétant, les régions à fort taux de chômage sont souvent celles qui ont le plus faible revenu par habitant. Pauvreté et chômage vont de pair. La Belgique arrive cependant à faire exception puisque le taux de pauvreté entre régions est semblable malgré de fortes disparités des taux de chômage. On pourrait y voir l'effet redistributif de notre système de protection sociale, mais cela confirme aussi le fait que la Flandre est beaucoup moins riche et plus inégalitaire qu'on ne

le croit (voir le pauvre classement de la Flandre comme région dans le Rapport 2007 du Conseil Supérieur de l'Emploi).

On pourrait s'attendre à ce que ces différentielles substantielles de revenu et d'accès à l'emploi suscitent des mouvements migratoires, des régions en

1. La productivité apparente du travail dans l'industrie (mesurée comme la valeur ajoutée moyenne par travailleur, ajustée pour le temps de travail) est en 2004, tous secteurs confondus, supérieur de 14% en Flandre (voir Michiels, Mignolet et Mulquin, 2004, Tendances économiques, 27).

Face aux disparités régionales, faut-il promouvoir la mobilité ou régionaliser les salaires?

difficulté vers les plus prospères; mais ce n'est pas le cas. A l'exception notable du Royaume-Uni, les flux migratoires intérieurs concernent en Europe une part de la population bien moindre qu'aux Etats-Unis, alors même que les disparités de revenus et de taux de chômage sont plus élevées chez nous. En Belgique il y a un manque manifeste de mobilité interne en dépit des énormes différences régionales comme le souligne le Rapport 2006 du Conseil Supérieur pour l'Emploi.

La mobilité interrégionale comme solution au chômage?

Une plus grande mobilité favoriserait-elle la convergence entre les régions européennes ? Faut-il mettre en place des politiques pour encourager la mobilité des travailleurs, sinon dans toute Europe, au moins à l'intérieur des pays membres? Les décideurs européens, curieusement, ne s'intéressent guère à cette question. Dans son Rapport sur la cohésion économique et sociale, la Commission énumère un grand nombre de facteurs entravant la cohésion, mais le manque de mobilité n'est pas mentionné. De même, le sixième Rapport périodique sur la situation sociale et économique et le développement des régions européennes note que les migrations peuvent être associées à une convergence plus rapide, mais il ne pousse pas la réflexion plus avant. Seules les implications démographiques des migrations sont prises en compte.

Au vu de cette faible mobilité régionale, on pourrait faire appel dans certains

pays à une plus grande flexibilité des salaires. Les régions en difficulté pourraient ainsi proposer des salaires moins élevés que les régions plus prospères afin d'attirer des emplois nouveaux chez elles. Mais là encore, on n'avance guère. Là où les différentielles régionales sont les plus fortes, en Allemagne et en Italie, les salaires sont déterminés pour l'essentiel lors de négociations nationales, et sans tenir compte des chocs régionaux. En Italie notamment, les salaires sont complètement déconnectés des marchés du travail régionaux. Il en va de même en Belgique puisque la négociation collective salariale s'effectue au niveau fédéral au plan interprofessionnel. De là deux conséquences. En premier lieu, dans les régions qui ont une faible productivité, les salaires sont trop élevés et le taux de chômage augmente mécaniquement. C'est le cas pour la Wallonie où les coûts salariaux par unité produite sont dans une majorité de secteurs plus élevés qu'en Flandre². Ensuite, et c'est peut-être plus grave, les régions les moins développées sont particulièrement mal équipées pour répondre à un choc, puisqu'elles ne peuvent jouer sur des salaires dont le niveau dépend de la prospérité d'autres régions. Comble d'absurdité, un choc favorable dans une région riche peut faire monter des salaires nationaux et susciter du chômage dans les régions pauvres!

Là encore, les décideurs ne sont guère pressés de recommander un système plus flexible de détermination des salaires régionaux. Les distorsions du marché du travail ne sont pas, disent-ils, le problème principal des régions en

2. Voir Dejemeppe et Van der Linden (2006) <http://www.i6doc.com/actions/prioritairesrw>.

Face aux disparités régionales, faut-il promouvoir la mobilité ou régionaliser les salaires?

difficulté. Ils ajoutent que les niveaux de productivité sont pratiquement homogènes d'une région à l'autre. Ce n'est pas une raison pour ne rien faire, notamment dans un pays comme le notre : le taux de chômage en Wallonie est deux fois plus élevé que celui en Flandre, 11,8 % contre 5 % (BIT 2006). Le mécanisme de fixation des salaires n'y est évidemment pas pour rien. Les distorsions du marché du travail ne sont sans doute pas le seul problème, mais elles font partie du problème. Si on ne veut pas d'une plus grande flexibilité salariale, alors il faut rapidement promouvoir la mobilité interne; ce qui implique une réduction significative de la fiscalité immobilière comme c'est le cas au Royaume-Uni. La logique est simple, les coûts totaux de transactions immobilières sont en Belgique les plus élevés de l'OCDE. Ils représentent plus de 18 % du prix de l'habitation contre moins de 4 % dans les pays anglo-saxons comme le Royaume-Uni, l'Australie ou la Nouvelle-Zélande³. Ces coûts comprennent (i) les taxes de transfert et droits d'enregistrement, (ii) les frais de notaire, (iii) les frais d'agences et (iv) les frais d'emprunt. L'ampleur de ces frais de transactions est devenue un réel obstacle à la mobilité

dans notre pays et oblige le recours à la navette. Sur base des données disponibles, la Belgique est la championne de la navette: en 2004, 12,6 % des belges de 15 à 64 ans travaillaient dans une autre région que celle où ils résidaient (voir rapport CSE 2006). Les trois quarts de ces navetteurs ont Bruxelles comme destination. Plus surprenant, les Bruxellois s'avèrent relativement les plus grands navetteurs, suivis par les Wallons : 14,5 % des Bruxellois et 13,3 % des Wallons font la navette dans une autre région, contre 9,7 % des Flamands qui de toute évidence trouvent plus facilement un emploi dans leur propre région (voir SPF Economie, Juillet 2007). Un rapport récent du CPB indique clairement qu'une baisse des coûts de transactions pour changement de résidence encourage les chômeurs à chercher du travail dans d'autres régions et encourage aussi les travailleurs à changer d'occupation: c'est-à-dire dynamise notre marché du travail⁴.

Jean Hindriks

Senior Fellow Itinera Institute

Professeur d'Economie (UCL)

jean.hindriks@itinerainstitute.org

3. Voir Belot et Ederveen (2006), Cultural and institutional barriers to migration between OECD countries, CPB document, forthcoming.

4. Voir de Graaff et van Leuvensteijn (2007), The impact of housing market institutions on labour mobility: A European cross-country comparison, CPB Discussion Paper No 82.

Het Itinera Institute is een onafhankelijke denktank en doetank die, boven partijgrenzen, regionale verschillen en belangengroepen heen, wegen wil aanreiken voor beleidshervormingen met het oog op duurzame economische groei en sociale bescherming in België en zijn regio's.



Itinera Institute VZW-ASBL

Boulevard Leopold II Laan 184d - B-1080 Brussel - Bruxelles

T +32 2 412 02 62 - F +32 2 412 02 69

info@itinerainstitute.org www.itinerainstitute.org

L'itinera Institute est un think-tank et do-tank indépendant qui, au-dessus et au-delà des partis politiques, des différences régionales et des groupes d'intérêt, veut identifier les chemins de réformes qui garantissent une croissance économique et une protection sociale durables en Belgique et dans ses régions.

Verantwoordelijke uitgever - Editeur responsable: Marc De Vos, Directeur